

RADON EN MILIEU DE TRAVAIL

La voie de la conformité pour les employeurs

01 Identifier

Les employeurs peuvent déterminer si leur lieu de travail est situé dans une zone susceptible de générer de fortes concentrations de radon dans les environnements intérieurs de bâtiment. Des cartes indicatives sont disponibles dans la plupart des pays.



03 Corriger

Si le résultat de la mesure se situe au-dessus de la limite nationale définie, des solutions correctives peuvent être installées par des professionnels afin de réduire le niveau de radon.



02 Mesurer

Lorsque le lieu considéré se trouve dans une zone à risque, une mesure simple des niveaux de radon selon une méthode standardisée et approuvée peut être réalisée dans ce dernier.



04 Gérer

Pour les cas moins fréquents où les niveaux de radon ne peuvent pas être diminués, ou très difficilement, la solution peut consister à limiter l'accès à la zone considérée et à surveiller l'exposition des travailleurs.



05 Contrôler

Le niveau de radon doit être contrôlé après travaux puis à intervalles réguliers. Des modifications apportées au lieu de travail (par exemple : changement de fenêtres, de configuration ou d'utilisation) peuvent impacter les niveaux de radon dans l'air intérieur.